Question à l'attention de la CNDP de la part de François LORIN, président association APACHE – Les Authieux /Port St Ouen (76520) - Rouen, le 15/12/2011

Faisant suite à la première réponse reçue de la CNDP n°276 reçue le 29/11/2011dans le cadre du Débat Public sur la LNPN stipulant que l'axe de la LNPN était Nord Sud alors que le barreau de raccordement routier sur la RD18e du Contournement Est de Rouen était uniquement Est Ouest.... je demande à la CNDP (notamment RFF, la CREA et la DREAL) de reconsidérer sa position.

En effet, elle semble totalement méconnaitre le tracé des variantes étudiées par la DREAL pour le barreau de raccordement routier (2x2voies), en particulier la variante passant par Oissel et coupant en 2 le village des Authieux / Port St Ouen. Pour information, cette variante routière prévoit une emprise foncière sur un axe Nord Sud à partir du Rd pt aux Vaches qui se superpose directement avec la nouvelle emprise prévue actuellement par RFF dans les scénarios A et B ainsi que le scénario plus récent AB présenté à Bernay le 06/12/2011, ...et cela avant de bifurquer vers un axe Est Ouest.

La réponse attendue de la CNDP mériterait donc d'être réaxaminée en lançant sans trop tarder des investigations techniques, compte tenu des enjeux économiques et humains / échéances prévues dans cette zone habitée pouvant interférer avec les contours du site Natura 2000 des Bords de Seine.

D'où cette relance écrite faite par l'association Apache sur ce secteur particulièrement critique.

En effet, vous comprendrez aisément que les personnes habitant ou ayant leur activité professionnelle (qu'elle soit industrielle, artisanale ou rurale) sur les emprises ainsi créées par RFF et DREAL doivent pouvoir organiser leur vie sans une épée de Damoclès sur la tête pendant des mois voire années, d'autant plus que les PLU des communes concernées et environnantes ne prennent absolument pas en compte ces 2 projets (LNPN et raccordement sur RD18e du CER), bien que récemment mis à jour.

Pour vous éclairer sur la question, vous trouverez en annexe un graphique montrant la superposition de ces emprises foncières créées par les 2 projets prévus sur Oissel et Les Authieux /Port St Ouen:

1/ fuseaux actuellement établis par la DREAL (lignes bleues du "raccordement sur la RD18e du CER" soit par Sotteville/val A13 d'une part, soit par le Rd point aux Vaches d'autre part)

2/ fuseau préliminaire du 03/10/2011 de RFF (pour la LNPN) au niveau du viaduc de Oissel qui se prolongera en tunnel plus au Sud (le nouveau fuseau défini le 06/12/2011 ne change rien sur la suite)

S'il s'avérait que ces 2 projets soient menés sans aucune concertation, on voit alors que le village des Authieux serait alors "emprisonné " de toutes parts, j'entends complètement défiguré via la destruction de maisons, perte de la ZA des Pointes et d'une grande partie de ses terres agricoles à haute valeur agronomique (terres à blé!), cette situation étant amenée par de larges expropriations induisant aussi des conséquences environnementales néfastes.

De plus, la création de 2 viaducs distincts sur la Seine (l'un routier + l'autre ferroviaire à moins de 2 km l'un de l'autre...!) + 1 tunnel ferroviaire pour faire passer la LNPN, seraient alors nécessaires si DREAL et RFF continuaient à travailler sur des infrastructures de façon dissociée. Quelle absurdité!

Il va de soi que tout cela n'irait pas dans le sens de la réduction des coûts sans parler de l'impact humain (nuisance et pollution si la 4 voies routière est à ciel ouvert) sans parler de l'impact écologique qui rendrait la situation vraiment inacceptable (qu'il soit habitant local ou contribuable de la CREA).

Le débat public sur la LNPN ouvert le 03/10 oblige maintenant, et à juste titre, à revoir la situation dans son ensemble puisque la zone Oissel / Les Authieux /Port St Ouen se situe à la croisée des chemins. (pour mémoire, le débat public sur la variante du CER actuellement étudiée par la DREAL passant au coeur de Oissel et les Authieux n'a malheureusement, quant à lui, jamais été mené, ce qui est très dommageable vue les conséquences réelles, et ce débat ouvert pour LNPN donne l'occasion de le faire, sans être hors sujet pour autant puisque cela concerne les 2 projets)

C'est pourquoi dans le cadre de l'association Apache crée en 2006, loin de remettre en cause le besoin pour la Région HN de réaliser une LNPN (ainsi qu'un CER) pour favoriser son développement économique et désengorger le trafic existant, Apache recherche activement, avec le soutien réel des habitants concernés, élus locaux voire de certains acteurs économiques, à promouvoir un tracé alternatif qui satisfasse ce double objectif (DREAL + RFF) sans trop pénaliser les habitants du village des Authieux/ Port St Ouen, ceux d'Oissel ainsi que des communes des environs immédiats (et surtout sans repousser le problème ailleurs!).

Ainsi nous demandons que soit techniquement examiné sans plus tarder par la CNDP l'alternative proposée par Apache telle que décrite sur le graphique joint qui permettait d'obtenir un jumelage partiel RAIL-ROUTE au niveau d'un viaduc UNIQUE sur la Seine à hauteur de Oissel et du tunnel qui sera nécessaire du côté des Authieux pour franchir le relief en direction de Sotteville sous le Val.

Sur ce document joint figure donc :

- un tracé épais vert (fer) de ce qui pourrait être celui de la LNPN (axe Nord Sud se raccordant aux voies ferrées existantes amenant jusqu'à la future gare TGV de Rouen St Sever en rive gauche)
- un tracé épais rouge (route) de ce pourrait être celui du "raccordement routier sur la Rd18e" tout d'abord Nord Sud jumelé Rail -Route de Oissel vers Sotteville sous le Val puis prenant après un virage à 90°, un axe Est Ouest après le tunnel comm un. Ce tracé rouge reste naturellement sur le plateau Est (en ligne de crête) pour rejoindre la liaison A28-A13 du CER.

Côté intérieur Oissel ce tracé rouge reste encore en pointillé car je laisse à la commune de Oissel le soin de trouver avec RFF et DREAL le meilleur parcours vue la complexité de cette zone particulièrement urbanisée à savoir :

-soit continuer à suivre la voie ferroviaire en jumelant encore rail et route jusqu'au Rd Pt aux Vaches -soit au contraire rejoindre la RD18e par les bords de Seine sur la rive gauche (la LNPN pouvant aussi bifurquer plus à l'Ouest pour rester dans le fuseau RFF).

En attendant une réponse technique sérieuse de la part de la CNDP sur la faisabilité de ce jumelage partiel Rail -Route dans la zone évoquée, l'association Apache se tient prête à toute discussion directe avec les services techniques de RFF (et DREAL) pour obtenir un tracé concerté avec les intéressés, et non un tracé imposé par des voies exclusivement technocratiques, qui risque d'aboutir à un blocage de la situation in fine vis-à-vis des 2 projets, ou à en retarder encore fortement l'échéance.

Merci d'être à l'écoute et de de contribuer à optimiser la situation rencontrée en remettant non seulement l'humain, mais aussi la raison, au cœur de problématique à la fois technico-économique et environnementale qui vous est posée aujourd'hui.